



PDD 2

Paysage et développement durable

Séminaire de lancement

Tours - 29 et 30 mars 2012

Sommaire

Programme du séminaire	5
Jeudi 29 mars 2012	6
Vendredi 30 mars 2012	7
Résumés des projets	9
L'enjeu du paysage commun	11
Dynamiques des Évolutions paysagères, gestion participative Et Perceptions du paysage en Camargue (DEEP-CAM)	13
Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative	17
Dynamiques des modèles paysagers dans les villes nouvelles, cultiver des paysages durables.....	19
Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes. Une recherche-action par l'expérimentation et la comparaison des méthodes	21
Paysage et étalement urbain : dynamiques physique et culturelle et modélisation (PAYTAL)	25
Paysages des Franges Périurbaines – Représentations, Indicateurs, Outils (PFP-RIO)	27
Dynamiques paysagères et perceptions des interfaces arborées : quels enjeux pour la mise en place de la Trame Verte et Bleue ? (INTERFACE).....	29
Informations pratiques.....	33
Situation générale	35
Situation des hôtels.....	36

PDD2

Programme du séminaire

Jeudi 29 mars 2012

9h00 : Accueil des participants

9h30 : Allocutions d'ouverture

Yves LUGINBÜHL (CNRS)
Président du Conseil Scientifique du PDD2

Gérard GUILLAUMIN (MEDDTL)
Responsable et animateur du PDD2

Stéphane RUELLAN (Provaltis)
Assistance à l'animation du PDD2

10h00 : 1ere Session de présentation des recherches
Présidée par Christian DAUTEL

10h00	Dynamiques des Evolutions Paysagères, gestion participative et perceptions du paysage en Camargue	Alain DERVIEUX DESMID - CNRS
10h20	Discussion avec la salle	Monique TOUBLANC, discutante
10h30	Dynamiques paysagères et perception des interfaces arborées : quels enjeux pour la trame verte et bleue ?	Sylvie GUILLERME GEODE
10h50	Discussion avec la salle	Peter HOWARD, discutant
11h00	Paysage et Développement Durable : à la recherche d'une participation créative	Yvette LAZZERI Université Paul Cézanne
11h20	Discussion avec la salle	Bas PEDROLI, discutant
11h30	Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes, une approche par l'expérimentation et la comparaison des méthodes	David MONTEBAULT AGROCAMPUS OUEST
11h50	Discussion avec la salle	Marianne COHEN, discutante
12h00	Discussion générale et clôture de la session	Président de séance

12h30 : Pause déjeuner (Buffet)

13h45 : Visite de site : Lignièrès de Touraine & Villedry

14h15	Parcours commenté autour des sites de Lignièrès de Touraine et de Villedry	David MONTEBAULT AGROCAMPUS OUEST
16h30	Accueil à la mairie de Villedry Point de vue de la collectivité et débat	David MONTEBAULT AGROCAMPUS OUEST Représentant(s) de la commune

17h00 : Vin d'honneur

17h30 : Départ pour Tours

Vendredi 30 mars 2012

9h30 : Accueil des participants

10h00 : 2nde Session de présentation des recherches Présidée par Marianne COHEN

10h00	L'enjeu des paysages communs	Emeline BAILLY CSTB
10h20	Discussion avec la salle	Christian DAUTEL, discutant
10h30	Paysage et étalement urbain : dynamique physique et culturelle et modélisation	Julien SALANIE AGROCAMPUS OUEST- GRANEM
10h50	Discussion avec la salle	Bas PEDROLI, discutant
11h00	Paysage des franges Périurbaines - Représentations, Indicateurs, Outils	Richard RAYMOND LADYSS
11h20	Discussion avec la salle	Philippe GUTTINGER, discutant
11h30	Dynamiques des modèles paysagers dans les villes nouvelles, cultiver des paysages durables	Marie Jo MENOZZI Consultante indépendante
11h50	Discussion avec la salle	Raffaele MILANI, discutant
12h00	Discussion générale et clôture de la session	Président de séance

12h30 : Pause déjeuner (Buffet)

13h45 : Session « Le Paysage dans l'aménagement du Val de Loire » Présidée et animée par Yves LUGINBÜHL (CNRS)

Des années 60 à aujourd'hui

13h45	La composante paysage dans le projet de Métropole Jardin de l'OREALM et ses suites à l'OREAC et au SGAR	Pierre DAUVERGNE OREALM Lucas BERRY OREALM
14h05	La prise en compte du paysage dans le Conservatoire des Rives de la Loire et de ses Affluents	Nicole LE NEVEZ Directrice du conservatoire
14h25	Le paysage dans le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine	Pascal QUENIOT Directeur adjoint du parc
14h45	L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du paysage du Val de Loire	Isabelle LONGUET Directrice de la mission

15h05 : Pause-Café

Le paysage aujourd'hui dans le Val de Loire

15h20	Intervenants précédents Gilles DEGUET, Conseiller régional de la Région Centre Thierry MOIGNEU, DREAL Centre Un représentant d'une collectivité locale (à définir)	
-------	---	--

16h30 : Allocution de clôture

Yves LUGINBÜHL (CNRS)
Président du Conseil Scientifique du PDD2

PDD2

Résumés des projets

L'enjeu du paysage commun

Axes de recherche

(i) Qualification des processus d'évolution des paysages

(iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique

Emeline BAILLY, Sociologue Urbaniste, CSTB

Résumé de la proposition

A l'inverse de l'appréhension esthétisante du « beau paysage », nous considérons, comme Lucien Kroll (2001) que **“tout est paysage”**, ou du moins potentiellement. Le paysage se construit selon nous dans l'interface de la relation des hommes à la nature et inversement des lieux aux sociétés humaines. Chaque être ou société interprète le lieu où il vit, façonne son propre paysage. Dès lors, le paysage ne se réduit ni à l'environnement, ni à des codes esthétiques. Il résulte d'une perception individuelle et collective du monde visible qui elle-même imprègne les lieux de ces significations permettant de nouvelles lectures du monde commun. Il évoque l'interprétation d'un espace par le regard humain et son expérience sensible à un moment donné. Il est langage dans la mesure où il matérialise un projet sociétal, traduit les perceptions individuelles et collectives en mot, en image, spatialement et esthétiquement, exprime la relation de l'homme à un environnement. Il est le milieu composé par les hommes, à l'articulation des visions du réel et de l'idéal, du métissage de références paysagères héritées, imaginaires ou importées. Il est langage et monde « commun ».

En référence à Brinckerhoff Jackson John (1984), notre hypothèse est que les paysages se déclinent en dimensions politique, habitée et vernaculaire. Autrement dit, le paysage résulte des perceptions et transformations du milieu habité (proche et lointain) par les politiques publiques et usagers. L'émergence massive de la question du « paysage », tant en Europe qu'aux Etats-Unis, probablement liée au développement des enjeux environnementaux dans l'aménagement urbain, traduit selon nous cette nécessité de s'approprier, d'habiter un territoire concrétisé et symbolisé par le paysage. Il serait une composante de l'identité matérielle et idéale d'un espace socio-spatial. Il exprimerait un idéal d'espace commun questionné par la métropolisation et l'uniformité des villes mais aussi les nouvelles questions sur la destruction de la nature, la durabilité de l'environnement. Il apparaît comme une dimension indissociable de l'urbanité des villes que nous proposons de reconsidérer pour la conception des projets urbains.

Dans cette perspective, nous proposons **d'interroger ce qui fonde le paysage du point de vue des politiques publiques, mais aussi des habitants d'un territoire**. Comment peut se fabriquer un paysage commun, générateur d'identité et de fonctionnement social urbain dans le cadre des politiques urbaines et en association avec les habitants ? Comment le potentiel naturel, historique et culturel d'un territoire peut s'hybrider de stratégies sociétales, mais aussi des besoins de chaque homme à composer son paysage vécu ? Comment recréer une unité de paysage associée à des territoires distincts et à une pluralité d'histoires, de symboliques et d'intérêts ? Comment peut-il constituer une composante à part entière d'un projet urbain, en tant que bien partagé et identitaire, et ce quel que soit le contexte culturel ? Ce sont ces problématiques que nous souhaitons étudier dans le cadre de cette recherche sur l'enjeu du paysage commun.

Nous proposons une approche comparée avec la ville de New York, dans la mesure où il existe également un regain d'intérêt des politiques de développement des quartiers périphériques pour les espaces publics comme « *landscape* » (paysage), notamment autour de la notion de « *streetscape* » (paysage de rue). Jusque récemment, les quartiers de la banlieue de New York ont surtout bénéficié de mesures économiques et culturelles. A présent, la volonté de qualifier les espaces urbains périphériques comme levier de transformation de l'ambiance, du paysage, prédomine.

Plus précisément, notre proposition est de **comprendre les apports du paysage dans la conception du renouvellement urbain durable**. Nous souhaitons dans ce sens engager une recherche sur la manière dont la notion de paysage est mobilisée dans les politiques urbaines en association avec les habitants, notamment pour revaloriser les quartiers ordinaires de banlieue en France et aux Etats-Unis. Nous souhaitons analyser comment elle peut être génératrice d'identité et de fonctionnement social urbain. Notre recherche souhaite

appréhender de manière multidimensionnelle espaces, temporalité, communautés socio-spatiales et symboliques qui font les paysages. Dans ce sens, elle s'organisera autour d'une équipe resserrée de chercheurs de profils disciplinaires pluriels.

Notre récente évaluation de la qualité urbaine de dix projets de rénovation urbaine révèle des principes de compositions spatiales semblables : résidentialisation des ensembles d'habitation, création de cœurs de quartier autour de places centrales, création de schémas viaires hiérarchisés, conception de parcs et jardins en réseau. Ces principes concernent principalement :

- la clarification du statut des différents espaces (privés, collectifs, résidentiels, publics)
- la revalorisation des espaces publics ou collectifs

Or, si la déclinaison de ces principes et leur composition améliorent un certain nombre de dimensions dans la vie de ces quartiers, il ne semble pas assuré que dans un certain nombre de cas, elles créent de la qualité urbaine, favorise l'urbanité et améliore leur fonctionnement social urbain.

Plus encore, nous souhaitons, à partir d'une analyse croisée des notions de paysage dans les politiques publiques de ces deux métropoles, initier un projet pilote de transformation du paysage à partir de l'amélioration des espaces publics et collectifs, sur un mode participatif dans deux quartiers périphériques en rénovation : des quartiers de Plaine Commune en Île-de-France mis en perspective d'une expérimentation conduite par l'université de Fordham avec la ville de New York dans le South Bronx.

Notre ambition est donc de réaliser une analyse croisée de ce qui fonde la notion de paysage commun dans les deux pays, de comprendre les enjeux du paysage commun pour les politiques publiques et habitants ainsi que ses conditions de production à partir de nos expérimentations. Notre objectif est de concevoir un cadre conceptuel et méthodologique pour la conception de paysage commun dans les projets de renouvellement urbain durable.

Mots clefs

Paysage, projet urbain, participation, espaces publics périphériques, identité, commun

Equipe

- Barbara ALLEN, Psychosociologue, CSTB, Université Paris Est
- Emeline BAILLY, Sociologue Urbaniste CSTB, Lab Urba, Université Paris Est
- Michel BONETTI, Sociologue, CSTB, Université Paris Est
- Hervé DURET, Géographe, CSTB, Université Paris Est
- Thierry PAQUOT, professeur, Philosophe de l'urbain, Lab Urba, Université Paris Est
- Rosemary WAKEMAN, professeur, Historienne de l'urbain et responsable du programme des études urbaines de Fordham University, New York

La recherche à New York sera financée par Fordham University. La demande financière concernera l'approche comparative entre Plaine Commune (Ile St Denis et St Denis) et New York (South Bronx – Melrose).

Durée

24 mois

Dynamiques des Évolutions paysagères, gestion participative Et Perceptions du paysage en Camargue (DEEP-CAM)

Axes de recherche

- (i) Qualification des processus d'évolution des paysages
- (iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique

Alain DERVIEUX, Ingénieur écologue, DESMID-CNRS ; UMR ESPACE 6012, 1 rue Parmentier, 13200 Arles, +33(0).490.938.666 – fax 04 90 96 07 99, alderv.desmid@wanadoo.fr

Responsable scientifique

Laurence NICOLAS, Chargée de recherche, anthropologue ; RESSOURCE, 2 rue des sarcelles 13123 Albaron, l.nicolas@ressource-sciences-sociales.net

Résumé de la proposition

L'objectif appliqué de la proposition est d'apporter au Parc Naturel Régional de Camargue une aide à la réflexion sur la politique paysagère de la Camargue, de contribuer à la production de la charte paysagère que le Parc s'est engagé à produire dans le cadre du renouvellement de son classement, d'éclairer les conditions et moyens d'une gestion participative des paysages et enfin d'intégrer la question des paysages des Salins et de Beauduc à la gestion globale du paysage Camarguais (en partenariat avec le Conservatoire du Littoral). On contribuera aussi à favoriser l'inscription de la question paysagère sur les territoires compris dans la nouvelle extension du périmètre de Parc en partenariat avec les gestionnaires des Marais du Vigueirat.

L'objectif scientifique est de développer une approche expérimentale interfaçant une expérimentation d'ateliers participatifs, supports à la production de la Charte Paysagère du Parc Naturel Régional de Camargue et plus largement à la réflexion sur coordination d'une politique paysagère au regard des différentes politiques sectorielles (notamment économiques), avec la production de connaissances relatives aux dynamiques d'évolutions paysagères, à la caractérisation des paysage, aux représentations sociales et aux modes sociaux d'appréhension et d'explication du paysage en situation de débat public. On mettra ainsi à l'épreuve les conditions d'utilisation des connaissances scientifiques en contexte de gestion participative des paysages, avec pour idée forte d'utiliser des ateliers autant comme connaissances produites dans ce programme que comme matériau empirique pour l'étude de la participation publique à la gouvernance des paysages.

Les politiques publiques concernées, en considérant leurs concrétisations dans les actions du Parc de Camargue, sont aussi bien la mise en oeuvre à l'échelle locale des principes de la Convention Européenne du Paysage que celle de la convention d'Arrhus (à partir du thème de l'association des habitants à la gestion de leur cadre de vie). Le projet ambitionne également une contribution à l'application de cadre défini par la Loi « Paysage » et la Loi « Barnier » par la recherche d'indicateurs paysagers et des facteurs d'évolutions des paysages, apte à venir en appui aux démarches de type « Observatoire Photographique des Paysages » et « Atlas des paysages ».

Les hypothèses formulées se rassemblent autour d'une hypothèse pivot : (H1) le statut occupé par le paysage dans les politiques publiques locales et la place qu'il tient dans le corps social, notamment dans les représentations, peut s'expliquer en partie par une dimension commune à ces deux problématiques et qui relève de dynamiques propres au paysage. Plusieurs se déploient autour de cette dernière : (H2) l'existence de jeux d'échelles limitant l'inscription d'un paysage en une politique unifiée et offrant peu de possibilités d'implication aux individus ; (H3) les logiques de production et de composition du paysage (notamment à partir de la gestion) conduisent tendanciellement à disperser la gestion du paysage dans les différentes politiques et interposent entre les représentations sociales et les éléments matériels du paysage des modèles explicatifs du

territoire (H4). De tels modèles sont cruciaux dans la gouvernance notamment pour relier les dimensions matérielles et idéelles du paysage au sein du débat public (H5).

Les résultats attendus et les méthodologies mises en œuvre sont en premier lieu relatives à une amélioration de la caractérisation physique des paysages notamment par la morphologie intra-thématique, la disposition et la forme des différentes tâches paysagères ou encore en se donnant pour tâche d'inventorier précisément et de hiérarchiser les objets paysagers par l'analyse paysagère (photo-interprétation). On produira une connaissance des représentations sociales et culturelles du paysage à la fois pour sa nécessité mais également pour la croiser avec l'approche physique et évaluer des caractéristiques communes ou contrastées. Le résultat de cette démarche alimentera les ateliers participatifs pour tenter de produire des indicateurs paysage utilisables dans une gestion participative. Une même démarche permettra une connaissance analogue des dynamiques d'évolution du paysage et la constitution d'une démarche prospective multiscalaire apte à rendre compte du moment à partir duquel un phénomène observé à l'échelle locale est visible à l'échelle régionale ou inversement. Les ateliers participatifs contribueront à l'investigation de modèles sociaux d'explication du paysage conditionnant l'intersubjectivité et la participation des acteurs à la gouvernance des paysages. Enfin l'analyse des ateliers participatifs et des réunions publiques de la Commission « paysage » du PNRC éclaireront des modalités d'intégration des différentes politiques sectorielles dans la gestion globale du paysage.

Articulation avec d'autres programmes

La problématique du paysage apparaissait dans le programme Politiques Territoriale et Développement Durable mais méritait plus de développement. Aujourd'hui, divers programme en cours ou en voie d'achèvement permettront en apportant des connaissances connexes à la question paysagère de porter pleinement celle-ci dans le présent projet. Ainsi les acquis du programme eaux et territoire¹ permettront de porter la problématique du lien entre paysage et gestion de l'eau sur le Plan du Bourg, périmètre nouvellement acquis par le Parc Naturel Régional de Camargue. Ce programme ainsi que le programme régional DIGSURE² ont permis la constitution d'un premier corpus de textes (XIXe s. et XXe s.) relatif à l'occupation des sols et à l'aménagement qui sera mobilisé dans le projet sous l'angle du paysage. Le programme Liteau III « Camadapt³ » s'articulera au projet en apportant une connaissance essentielle sur les problématiques liées au littoral et de leurs liens avec la gestion du système lagunaire des étangs centraux de la Camargue afin de mieux mettre en perspective la gestion du paysage avec l'ensemble des problématiques du territoire. Le programme MEEDDM Eaux et territoires II⁴ apportera une dimension comparative de fond grâce à un travail d'analyse du paysage sur les marais des Baux, soumis actuellement à une renaturation du site. Ce programme est porteur d'une prospective quant à la gestion de la renaturation du site des Marais du Vieux Rhône (8000 ha) acquis de 2009 à aujourd'hui par le Conservatoire du Littoral, mais la dimension paysagère demeurerait assez absente pour ce territoire. La mission *Doñana* pour le PNRC⁵ permettra d'assigner comme finalité à ce projet une thématique clef à la collaboration scientifique à l'analyse croisée Doñana-Camargue, sur laquelle le PNRC et les Parcs naturel et national de Doñana appuient en partie leur rapprochement à la suite du jumelage de la Région Andalouse et de la Région PACA. D'autre part, l'implication de la Tour du Valat dans le programme RhoMeo (2009-2012), qui associe gestionnaires et chercheurs afin de développer les méthodologies nécessaires à la construction d'un observatoire de l'évolution du bon état des zones humides du bassin Rhône Méditerranée, est de nature à nourrir le projet d'une réflexion épistémologique sur l'utilisation d'indicateurs. Même si les thématiques de ces deux programmes sont clairement différentes, l'utilisation d'indicateurs appelle toujours des précautions épistémologiques et méthodologiques.

¹ projet CAMPLAN « Gestion Intégrée d'un hydrosystème : Camargue et Plan du Bourg » (2008-2011). Equipes du projet participant à ce programme : DESMID, RESSOURCE, Tour du Valat

² vulnérabilité au risque inondation dans le Rhône aval (2009-2012). Equipes du projet: DESMID, RESSOURCE

³ « Adaptation aux changements globaux dans la Réserve de Biosphère « Camargue Grand delta » (2010-2013). Equipes du projet : DESMID, RESSOURCE, Tour du Valat

⁴ « D'un marais à l'autre, marais en mutation (marais des Baux – Salins) - Exercice de réflexivité au sein du système eaux et territoires : renaturation/restauration de zones humides ». Equipes de ce projet participant à ce programme : DESMID, RESSOURCE, TDV

⁵ Mission PNRC dans le cadre du programme de recherche CAMPLAN et du jumelage des régions PACA et Andalouse. Equipes de ce projet: DESMID, RESSOURCE

Mots clefs

Prospective paysagère, gestion participative, ateliers participatifs, observatoire photographique, gouvernance, analyse photographique, charte paysagère, représentations sociales, Camargue, indicateurs paysagers

Equipe

- Alain DERVIEUX, Ingénieur écologue DESMID-CNRS UMR ESPACE 6012
- Laurence NICOLAS, CR en anthropologie, RESSOURCE
- Aurélien ALLOUCHE, CR sociologie, RESSOURCE
- Alain SANDOZ, CR en Géographie, Tour du Valat
- François MESLEARD, CR en écologie végétale, Tour du Valat
- Philippe CHAUVELON, CR en Hydrologie, Tour du Valat.

Partenaires publics et gestionnaires

Parc naturel régional de Camargue, Conservatoire du littoral, Marais du Vigueirat.

Durée

24 mois

Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative

Axes de recherche

(iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique

Yvette LAZZERI, Docteur HDR, Enseignant-Chercheur au CERIC, Aix Marseille Université, Responsable du Pôle développement durable et territoires méditerranéens, Espace Cassin, 5 avenue Robert Schuman, 13628 Aix en Provence Cedex 1

Résumé de la proposition

La présente proposition de recherche souhaite explorer les enjeux présents et futurs du lien entre paysage et développement durable, à travers deux axes de travail : une évaluation des expériences de participation dans le champ du paysage ainsi qu'une réflexion sur l'émergence d'une participation créative - où il s'agit de solliciter l'imaginaire et l'imagination des citoyens pour proposer des solutions - comme forme nouvelle de participation favorable à la mise en œuvre à l'échelle territoriale de la Convention Européenne du Paysage (2000). Le but est d'obtenir de meilleures décisions, fondées sur un apport de connaissances, prenant en compte les désirs et les opinions des individus, et faisant une large place aux idées novatrices ; des décisions qui sont donc susceptibles d'être mieux acceptées voire complètement appropriées.

L'engagement dans un processus de développement durable et la mise en œuvre de politiques y afférant (promotion des énergies renouvelables, densification de l'habitat, création de quartier durable, délimitation de zones naturelles protégées, développement du numérique...) entraînent à des degrés divers une transformation du paysage, défini comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Convention européenne du paysage, 2000). Ces évolutions ne peuvent pas résulter de la simple transcription dans les décisions publiques du constat ou des solutions proposées par des experts. La participation des citoyens, dans des actions qui vont affecter leur cadre de vie, est incontournable, d'autant que les territoires sont pour la plupart déjà habités et "vécus". Toute intervention doit tenir compte des pratiques et des représentations sociales et spatiales qui ont marqué et marquent encore l'identité des lieux. Il s'agit alors d'inventer de nouvelles gouvernances de dynamiques de changement voulues et partagées, contribuant à renforcer l'implication des citoyens et l'engagement des acteurs locaux, dans des démarches initiatrices, anticipatrices et réparatrices, à la fois en amont et de long terme.

Dans cette perspective, notre démarche de recherche s'organise en trois étapes :

- Une première étape dans la recherche de réponses impose de faire un tour d'horizon des approches de participation conduites en France, dans l'Union européenne ou au niveau international, dans des territoires ruraux et urbains, impliquant en amont société civile, experts et politiques dans la conception et la mise en œuvre de solutions. Les apports théoriques, la recherche empirique et les études de cas seront mobilisés.
- Il s'agira ensuite d'élaborer une grille d'analyse des expériences de participation, croisant les objectifs de la politique du paysage (protection, gestion et aménagement) tels que définis par la Convention et les mécanismes d'interaction des acteurs et de participation (participation passive, active, créative) dans des territoires marqués par des enjeux d'aménagement et de développement durable (territoire rural, zone côtière, centre urbain à requalifier, quartier durable...). Le choix de ces espaces vise à constituer un « panel » permettant d'obtenir une représentativité de divers territoires et d'outils participatifs, en matière de protection, gestion et aménagement du paysage.
- Ces deux approches, appuyées par une démarche in situ, nous conduiront à proposer un cadre de référence pour une participation la plus favorable à la mise en pratique de la Convention Européenne du Paysage dans les territoires.

Le travail de terrain s'appuiera sur le groupe de travail/réseau « *Collectif etc.* » qui, tout au long d'une année, organisera dans plusieurs communes françaises représentatives (au regard des résultats

précédents) des ateliers, des débats et des animations, avec différents acteurs issus de milieux divers, afin d'identifier les dynamiques qui sous-tendent le processus créatif des individus (leadership, motivation, acceptation du risque, remise en question...) et les pratiques participatives qui contribuent à créer un « climat créatif » (brainstorming, séances de divergence, innovation participative...).

Equipe

- Hélène BALU, Directrice des Etudes, Responsable du pôle développement durable, environnement et mobilité, AGAM, Marseille
- Florent CHIAPPERO, Architecte, responsable du « Collectif etc. » - *Spécialité : Architecture de l'urbain*
- Michel CHIAPPERO, Professeur associé à l'IUAR, Université Paul Cézanne - *Spécialité : Urbanisme*
- Caroline GIRAN SAMAT, Maître de conférences à l'IEP d'Aix en Provence - *Spécialité : Information et communication*
- Arina LATZ, Consultante CAP (Conduite Action Publique) - *Spécialité : Développement territorial*
- Yvette LAZZERI, Chercheur au CERIC, Université Paul Cézanne Aix Marseille - *Spécialité : Aménagement et développement durable des territoires*
- Béatrice MESINI, Chercheur au CNRS - TELEMME, Université de Provence - *Spécialité : Géographie et Sociologie*
- Hélène TUDELA, Doctorante à l'Université Paul Cézanne - *Spécialité : Droit international*
- Emmanuelle MOUSTIER, Maître de conférences, Université Paul Cézanne Aix Marseille, - *Spécialité : Economie*
- Françoise ZITOUNI, Maître de conférences à l'Université Paul Cézanne Aix Marseille - *Spécialité : Droit de l'urbanisme*

En appui de l'équipe, plusieurs personnes seront particulièrement sollicitées, selon les phases d'avancement :

- Françoise Bernard, Professeur, spécialiste de la Communication de l'environnement, *Aix Mazseille Université*
- Arnaud Cosson, Chercheur Cemagref
- Benjamin Durand, GIP Parc national des Calanques
- Jacky Denieul, Plate-forme créativité et territoires
- Sylvie LALOT, Paysagiste, Ensp de Versailles et Enith - *Spécialité : Projet de paysage*

Durée

29 mois

Dynamiques des modèles paysagers dans les villes nouvelles, cultiver des paysages durables

Axes de recherche

- (i) Qualification des processus d'évolution des paysages
- (iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique

Marie-Jo MENOZZI, docteur en anthropologie, consultante, 18 Painfaut, 56 350 St Vincent sur Ouest, 0299700017, marie-jo.menzozi@orange.fr

Résumé de la proposition

Les paysages urbains et périurbains fournissent des informations sur le type de relation entre ville et nature et sur les représentations et conceptions qui les sous-tendent. À la croisée des faits techniques, sociaux, culturels, naturels, ils portent aussi la marque de l'époque, son idéologie, ses représentations, qui l'ont façonné. Les enjeux liés au développement durable induisent une dynamique d'évolution de ces espaces et de la manière d'agir sur eux, notamment face à la question de la gestion durable de ces espaces (politiques de gestion différenciée, évolution de l'art des jardins), prenant en compte de nouveaux facteurs : sociaux (attentes des usagers, préoccupations sanitaires, choix politique), environnementaux (respect de la biodiversité, des particularités locales), et économiques (gestion d'espaces de plus en plus vastes, maîtrise des coûts d'entretiens...) qui, à terme, vont opérer des modifications en terme de jardinage et de paysage. Ils remettent en cause les représentations dont ils sont l'objet, bousculent les valeurs liées aux attentes paysagères, et dans le même temps interrogent les usages, les attentes liés à ces espaces et ces paysages. Ils invitent aussi à se questionner sur la manière de parler de ces changements, autant dans les discours spécialistes que « profanes » et sur les acteurs impliqués dans les transformations paysagères, à partir de la mise en place d'expérimentations de participation citoyenne.

Les paysages constituent les témoins privilégiés d'appréciation des changements d'utilisation ou de gestion de l'espace et de l'impact des politiques publiques, aussi bien dans les paysages ruraux qu'urbains ou péri-urbains, permettant de lire les principes d'aménagement qui ont prévalu à leur forme actuelle, autant qu'une certaine conception des relations entre ville et nature. Dans le cas particulier des villes nouvelles et plus particulièrement de Val Maubuée (Marne la Vallée), les dynamiques jardinières offrent une opportunité d'étudier l'évolution du paysage et les transformations des modèles qui ont prévalu à leur aménagement, de leur pertinence et de leur pérennité et de l'impact des politiques actuelles sur ce même paysage. L'expérience du SCOP (schéma de cohérence et d'orientation paysagère) initiée par l'agglomération Val Maubuée et portée au niveau d'un projet européen (Euroscape) est un support particulièrement vivant et opportun d'aborder ces questions au niveau des expériences des villes partenaires.

Mots clés

paysage; gestion différenciée; dynamique d'évolution; discours spécialistes et profanes; participation citoyenne; expérimentation; ville nouvelle, relation ville-nature, jardinage

Equipe

- Marie-Jo MENOZZI, Docteur en anthropologie, 18, Painfaut - 56350 Saint Vincent sur Oust – Tél : 06 87 02 23 17, courriel : mariejo.menzozi@orange.fr ; Coordination scientifique, recherche – Coordinatrice du projet (40%)
- Julien LABORDE, Paysagiste DPLG, Spécialiste du patrimoine paysager, Exercice en son nom propre - N° Siret : 525 316 667 00019 - APE 7111Z, 14 allée Paul Gauguin - 33170 Gradignan – Tél : 06 17 39 72 06, courriel : laborde.gaia@gmail.com ; Coordination scientifique, recherche – Co-responsable du projet (30%)
- Etienne BERTRAND, Paysagiste DPLG, urbaniste, Maître de Conférences à l'école nationale supérieure du paysage de Versailles/Marseille depuis 1995. Courriel : etiennebertrand@sfr.fr ; Courriel :

e.bertrand@versailles.ecole-paysage.fr ; Paysagiste-urbaniste du B.E. GROUPE GEOVISION dans l'Oise depuis 17 ans ; Coordination scientifique, recherche – Co-responsable du projet (30 %)

Partenaires

- JINU (*Junior Conseil pour l'Innovation Numérique et Urbaine*)
Marine ALBAREDE, 5 boulevard Descartes- 77420 Champs-sur-Marne
- Région Ile de France
Arlette Auduc, Chef du service Patrimoines et Inventaire Région Ile-de-France Unité Société Direction Culture, Tourisme, Sport, Loisirs ; 115 rue du Bac 75007 Paris (01 53 85 59 94)
arlette.auduc@iledefrance.fr
- Deni RUGGERI, PhD, Université de l'Oregon - Department of Landscape Architecture 5234 University of Oregon - Eugene, OR 97403-5234
- Claudio BORDI, Department of Planning at the University La Sapienza, Rome Expert en Aménagement Urbain Durable, Architecte
- Anne JALUZOT, urbaniste conseil, (coordonnera le réseau en Grande Bretagne : Université Manchester, Liverpool, L'unité infrastructures verte du Nord West) - 84C Caversham Rd London NW5 2DN United Kingdom

Durée

30 mois

Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes. Une recherche-action par l'expérimentation et la comparaison des méthodes

Axes de recherche

(iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique

David MONTEBAULT, MCF en « lecture du paysage »

UP Paysage INHP Angers – Agrocampus Ouest.

02, rue Le Nôtre, 49045 Angers cedex 01

Tél : 02 41 22 54 45

Fax : 02 41 22 55 28

E-mail : david.montembault@agrocampus-ouest.fr

Résumé de la proposition

Objectifs :

L'objectif de ce programme de recherche est d'interroger et d'expérimenter la participation paysagère à travers deux projets de recherche-action et des séminaires de confrontation réunissant des chercheurs et des paysagistes afin de répondre à la question suivante : « La participation renouvelle-t-elle les pratiques paysagistes et plus spécialement le projet de paysage ? Et si oui, comment ? »

Derrière cette question, nous formulons les hypothèses suivantes :

- H1 : Le paysage est triplement concerné par les approches participatives, à la fois comme objet à aménager, soumis aux nouveaux principes du développement durable, comme objet à qualifier (Cf. CEP), nécessitant de recueillir l'avis des populations, et comme outil de médiation, capable de rassembler les différents acteurs d'un territoire pour une meilleure définition des enjeux d'aménagement.
- H2 : La participation fait évoluer progressivement le rôle de l' « expert paysagiste aménageur » à la fois porteur de connaissances et de savoir-faire vers un nouveau statut de médiateur-passeur, chargé de recueillir les multiples connaissances déjà présentes sur un territoire, et d'aider à leur articulation pour construire un projet.
- H3 : Au final, ce changement profond vers une démocratie participative remet en cause le « projet de paysage » dans sa forme classique telle qu'il est encore largement enseigné dans les formations de paysagistes françaises. Il devient donc nécessaire d'inventer de nouvelles démarches, de nouvelles méthodes et de nouveaux outils du projet de paysage, afin de mieux former les professionnels de demain.

L'originalité de cette proposition réside dans la composition de l'équipe qui regroupe des chercheurs et des jeunes professionnels du paysage déjà engagés dans la mise en œuvre de projets participatifs sous un mode coopératif (association Passeurs, Atelier F. Garnier, etc.). Pour autant la posture de recherche ne néglige pas la prise de recul vis-à-vis de ces pratiques. Sans vouloir militer pour la cause participative, ce programme vise à évaluer la nature, le contour, les apports et les limites. Le choix d'une recherche action permet de croiser et confronter les outils, les méthodes et les démarches des chercheurs et des paysagistes. Elle offre un cadre favorable à la fois à l'engagement et à la distance critique.

Méthodes :

Pour vérifier les hypothèses énoncées, nous envisageons de mener en parallèle deux projets de recherche-action mobilisant la participation des habitants à différents stades (de la co-construction de connaissances au co-aménagement de l'espace), à des échelles variées et en utilisant diverses méthodes participatives

(éprouvées ou à inventer). Ces expériences ne sont pas l'objectif principal de la recherche mais seulement la matière dont l'analyse va se nourrir.

Pour mener notre réflexion théorique et méthodologique nous comptons agir en quatre temps :

1. expérimentation sur les deux terrains d'étude
2. confrontation à l'occasion de trois séminaires interrogeant la mise en place de la participation aux différentes phases d'un projet de paysage. « Du recueil des connaissances à l'identification des enjeux », « De la programmation à la conception », « De la mise en œuvre à la gestion ». Ces séminaires nous permettront de faire le point sur nos deux expérimentations en les confrontant aussi à d'autres expériences apportées par nos partenaires (chercheurs et praticiens) et par des invités extérieurs
3. théorisation à l'occasion d'un quatrième séminaire qui permettra de faire le bilan des expériences engagées afin d'amorcer une réflexion théorique sur le renouvellement des pratiques paysagistes engendrées par la participation
4. diffusion : dans un dernier temps, nous diffuserons largement les résultats de nos réflexions en ciblant à la fois les acteurs politiques et administratifs, les professionnels partenaires, les étudiants en paysage et les chercheurs. Entre autres, nous envisageons de publier un ouvrage de synthèse, une plaquette à destination des décideurs et des acteurs de terrain et des articles scientifiques.

Terrains concernés :

Nos deux terrains d'étude sont le Val de Loire et les vallées des Deux-Sèvres.

Le Val de Loire : Sur un site choisi conjointement avec la Mission Val de Loire et le PNR Loire Anjou Touraine, partenaires de ce projet, paysagistes et chercheurs feront le lien entre les commanditaires et les habitants pour construire une connaissance partagée d'un territoire restreint (échelle communale) et formaliser un projet opérationnel. Dans cette approche, les scientifiques et paysagistes conserveront leurs statuts d'experts afin de confronter leurs représentations paysagères et leur savoir-faire à ceux des habitants dans la perspective d'un enrichissement mutuel. Différents outils d'échanges seront à nouveau testés.

Les vallées des Deux-Sèvres : Dans le cadre d'une thèse de doctorat au sein du laboratoire CEPAGE, et avec la collaboration du Conseil Général des Deux-Sèvres, un paysagiste mènera une étude sur l'histoire des paysages de vallées vue à travers les usages de l'eau et les pratiques d'aménagement, en lien avec l'évolution des systèmes culturels de perception et de représentation. Cette étude servira ensuite de support à une recherche-action visant à expérimenter des techniques de médiation pouvant faciliter le partage et le transfert des connaissances historiques acquises et leur remobilisation dans des politiques d'aménagement actuelles.

Ces deux terrains présentent des similitudes. Ce sont deux territoires de vallées possédant de riches héritages paysagers et présentant de nombreux enjeux d'aménagements souvent conflictuels. Toutefois, le statut patrimonial différent de ces deux territoires donnera sans doute un poids inégal aux connaissances historiques dans le débat public et ce sera pour nous l'occasion d'interroger la façon dont les savoirs scientifiques pourront être partagés avec les habitants. Les outils utilisés pour faire émerger les savoirs profanes seront également légèrement différents. En particulier, nous testerons l'efficacité du média audio-visuel sur le terrain des Deux-Sèvres. Enfin, les deux façons différentes d'envisager le passage à l'action (avec les habitants dans le premiers cas, en sensibilisant les acteurs institutionnels dans le deuxième cas) permettront d'évaluer la satisfaction des différents acteurs selon leur niveau d'implication dans le projet.

Résultats attendus :

Derrière la comparaison des deux terrains d'expérimentation, que nous confronterons également à d'autres expériences nationales et internationales, nous attendons de pouvoir fournir une évaluation critique des méthodes et outils de la participation paysagère, une appréciation de la compatibilité des méthodes et outils de la participation paysagère au regard des cadres institutionnels existants et, le cas échéant, une appréciation de l'opportunité de la remise en cause des règles en vigueur, une théorisation de la démarche de projet de paysage à travers le nouveau paradigme de la participation, un transfert des connaissances vers les acteurs de l'aménagement et une traduction en terme d'objectifs pédagogiques pour la formation des paysagistes dans les écoles impliquées dans le projet (Angers, Bordeaux et Versailles).

Mots clefs

Projet de paysage, Paysage cadre de vie, Participation, Qualité paysagère, Médiation paysagère, Représentations sociales

Equipe

<p>UP PAYSAGE (Unité Propre de Recherche – INHP Agrocampus Ouest)</p>	<p>- Hervé DAVODEAU, docteur en géographie, Maître de Conférence au sein du département Paysage de l'INHP ; responsable du Master « Paysage et Médiation » - David MONTEMBault, ingénieur agronome, docteur en géographie, Maître de Conférence au sein du département Paysage de l'INHP. - Fanny ROMAIN, paysagiste D.P.L.G. de l'ENSP de Versailles, docteur en géographie, Maître de Conférence au sein du département Paysage de l'INHP.</p>
<p>CEPAGE ADES UMR CNRS 5185 (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage - Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux)</p>	<p>- Rémi BERCOVITZ, Paysagiste D.P.L.G., CEPAGE, chargé de recherche contractuel. - Eva BIGANDO, docteur en géographie, chercheuse contractuelle - Serge BRIFFAUD, docteur en histoire, Maître-assistant dans la formation des paysagistes D.P.L.G. de l'ENSAP Bordeaux, responsable scientifique du CEPAGE - Bernard DAVASSE, docteur en géographie, Maître-assistant dans la formation des paysagistes D.P.L.G. de l'ENSAP Bordeaux.</p>
<p>LAREP ENSP Versailles</p>	<p>- Monique TOUBLANC, Maître de Conférence à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles - Sophie BONIN, Maître de Conférence à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles - Elise GEISLER, Paysagiste DPLG, doctorante</p>
<p>Association PASSEUR</p>	<p>- Rémi BERCOVITZ, Paysagiste D.P.L.G., CEPAGE, chargé de recherche contractuel - Antoine LUGINBUHL, paysagiste D.P.L.G. de l'ENSAP Bordeaux</p>
<p>Atelier F. Garnier</p>	<p>- Frédérique Garnier, Paysagiste D.P.L.P., responsable d'Agence, enseignante Contractuelle à Agrocampus-Ouest</p>
<p>UMR CNRS ESO 6590 (Université Rennes 2)</p>	<p>- Laurence LEDU-BLAYO, docteur en géographie, Maître de Conférence à l'Université de Rennes 2, département de géographie.</p>
<p>LADYSS UMR CNRS 7533 (Dynamiques sociales et recomposition des espaces)</p>	<p>- Philippe GUTTINGER, docteur en droit, Maître de Conférence à l'Université Paris 10 Ouest Nanterre. Vice président de l'UFR Droit et Science Politique, chargé du CA et de la formation.</p>

Articulation avec des programmes régionaux, nationaux et européens

- Programme patrimoine et trajectoire paysagère des vallées ligériennes⁶.
- Réflexion en cours au sein du ministère de l'Écologie sur l'amélioration de la méthode des Atlas de Paysages⁷.
- Projet APPORT

Durée

36 mois

⁶ Pilotage UP Paysage INHP Agrocampus Ouest : Hervé DAVODEAU, David MONTEMBault.

⁷ Pilotage LADYSS, participation de Monique TOUBLANC.

Paysage et étalement urbain : dynamiques physique et culturelle et modélisation (PAYTAL)

Axes de recherche

(ii) Le paysage, produit de l'économie – services rendus par les paysages

Coordinateur scientifique

Julien SALANIE (Docteur en économie et Ingénieur agronome), Maître de conférences

AGROCAMPUS OUEST

2 rue le Nôtre – 49045 ANGERS Cedex 01

Tél : 02 41 22 55 17 / Fax : 02 41 22 54 13

E-mail : julien.salanie@agrocampus-ouest.fr

Résumé de la proposition

Ce projet propose d'étudier les liens entre l'étalement urbain et l'évolution des paysages. Il s'inscrit pleinement dans une démarche pluridisciplinaire qui vise à coupler des méthodes d'analyse économique (économie urbaine), spatiale (géomatique et télédétection) et de perception paysagère. En s'appuyant sur des outils informatiques (fouille et classification des données), le projet vise à décrire finement les formes de l'étalement urbain et des dynamiques du paysage.

Nous élaborerons une ontologie géographique à partir des atlas de paysage et des documents d'urbanisme des agglomérations d'Angers, de Brest, de Lorient et de Rennes. L'objectif est de fournir un outil d'interprétation des paysages et de le relier aux formes de l'étalement urbain. Cet exercice permet non seulement de capturer une information sur les paysages plus riche que les taxonomies classiques, mais aussi d'inférer de nouvelles connaissances. En outre, l'ontologie sera par la suite enrichie de données sur les sols, les reliefs, l'hydrologie, les classements, les activités agricoles et les populations. Pour chaque zone d'étude, on procédera à l'analyse et à la caractérisation fine des éléments des paysages et de l'urbanisme par télédétection. L'analyse spatiale vient compléter la partie télédétection, utilisant largement l'imagerie qui en est issue, à savoir l'imagerie brute ou classifiée sur un continuum urbain/rural.

Ces travaux seront complétés par la construction d'un modèle économique de représentation de l'étalement urbain. Le modèle envisagé intégrera plusieurs dimensions classiques comme l'accès à l'emploi, la consommation de foncier résidentiel ou commercial, les zonages et la localisation d'aménités paysagères et culturelles. La finalité de ce travail séquentiel est de pouvoir analyser les conséquences économiques et sociales de la transformation des paysages en zone périurbaine et d'évaluer les politiques de contrôle de l'étalement urbain et de préservation des paysages.

Le projet PAYTAL propose de faire le lien entre les hommes et leur territoire via les processus d'urbanisation en les reliant aux dynamiques des formes paysagères et des formes urbaines. Sous cet angle, le paysage en transformation devient une source de périurbanisation mais aussi un élément constitutif de la ville dont l'uniformisation ou la modification peut aboutir à la ségrégation spatiale des ménages et la gentrification.

Résultats attendus

Le projet de recherche PAYTAL aboutira à différents résultats, dont les plus significatifs pour le décideur public sont :

1. La création d'une méthodologie pluridisciplinaire d'analyse du lien entre l'étalement urbain et les paysages qui sera validée sur plusieurs agglomérations et reproductible pour d'autres.
2. L'analyse fine des déterminants paysagers de l'étalement urbain dans des agglomérations aux dynamiques contrastées.
3. Une analyse des conséquences économiques et sociales de la transformation des paysages en zone périurbaine.

4. Une analyse de l'effectivité des politiques de planification pour le contrôle de l'étalement urbain et la préservation du patrimoine paysager.

Mots clefs

Formation des paysages, étalement urbain, ontologie géographique, modèles dynamiques, approches multi-échelle, classifications, analyse des politiques publiques

Equipe

UMR	Prénom NOM	Titre
GRANEM	Thomas COISNON	Doctorant
	Walid OUESLATI	Professeur
	Julien SALANIE	Maître de conférences
SAS	Rodéric BERA	Maître de conférences
	Hervé NICOLAS	Professeur
Laboratoire Informatique	Thomas GUYET	Maître de conférences
PRODIG et Paysage	Anaïs MARSHALL	Maître de conférences
Département ETIC	Julie BOURBEILLON	Maître de conférences

Partenaires

IRISA, INRIA, INRA SAD Paysage, LERIA, University of Newcastle and University of Oregon.

Durée

36 mois (2011 – 2014)

Le projet PAYTAL est structuré autour de 4 tâches décrites dans la proposition de recherche :

- Tâche 2.1.1. : Élaboration du système conceptuel d'information sur les paysages
- Tâche 2.1.2. : Construction et représentation spatiale de données sur l'étalement urbain et les paysages
- Tâche 2.1.3. : Caractérisation des paysages, de l'étalement urbain et de leurs dynamiques
- Tâche 2.1.4. : Modélisation économique et analyse des politiques publiques

Paysages des Franges Périurbaines – Représentations, Indicateurs, Outils (PFP-RIO)

Axes de recherche

- (i) Qualification des processus d'évolution des paysages
- (iv) Paysage et participation

Coordinateur scientifique

Richard RAYMOND, Chargé de Recherche CNRS (Section 39)
LADYSS UMR 7533 CNRS
2, rue Valette – 75 005 PARIS
Téléphone : + 33 (0)1 44 07 76 09
Télécopie : + 33 (0)1 44 07 76 03
E-mail : ric_raymond@yahoo.com

Résumé de la proposition

L'évolution récente de la législation marque un élargissement de la prise en compte des enjeux de développement durable et du maintien de la qualité des paysages à l'ensemble des territoires, même les plus ordinaires. Les objectifs du développement durable devraient s'imposer à l'ensemble des politiques sectorielles mais la mise en œuvre de ces principes reste difficile. Ce constat se vérifie tout particulièrement sur les territoires des franges périurbaines soumis à des dynamiques multiples qui les placent au centre d'enjeux de gestion forts tant du point de vue environnemental, économique que social. Or, la gestion de ces territoires se confronte à une réalité complexe et hétérogène. Celle-ci semble alors dominée par des politiques sectorielles souvent très peu articulées.

Parallèlement, la participation de la société civile à la définition des modalités de déploiement de l'action publique est identifiée comme l'un des moteurs de la mise en œuvre des principes du développement durable. Les paysages apparaissent comme un très bon **médium pour impliquer la population** à la définition du devenir de son territoire et de son cadre de vie. Or, malgré les objectifs de la Convention Européenne du Paysage, les paysages des franges périurbaines demeurent insuffisamment renseignés tout comme leurs processus d'évolution. Dans ce cadre, l'hypothèse avancée dans la proposition est que le manque de **connaissance sur la manière de qualifier ces paysages** constitue un frein à la mise en œuvre d'une gestion intégrée de ces territoires. Ce manque de connaissance se traduit d'abord par les discours stéréotypés des praticiens. Malgré la diversité de leur physionomie, la multiplicité des populations qui y vivent et l'hétérogénéité des dynamiques qu'ils enregistrent, ces derniers ont tendance à considérer ces paysages comme uniformes et à réduire leur gestion aux enjeux identifiés comme emblématiques du périurbain (expansion urbaine, mitage, banalisation) et dont les définitions restent floues. Le déficit de connaissance est plus fort encore en ce qui concerne la dimension sensible de ces paysages. Ces lieux suscitent des **représentations sociales du paysage** complexes écartelées entre les particularités de micro-paysages familiers et individuels rapportés par les habitants et une représentation globalisante et simplificatrice de la banalisation de paysages périurbains qui ne seraient pas dignes d'intérêt. Alors que plusieurs travaux mettent en avant des processus émergents de prise de conscience paysagère sur ces territoires déqualifiés, il semble important de renseigner les modes de qualification de ces paysages. Surtout, ce déficit de connaissance renforce le manque d'efficacité des politiques dédiées au paysage en regard de politiques sectorielles particulièrement actives dans les franges urbaines, et ce malgré la montée en puissance des préoccupations paysagères.

La proposition s'inscrit donc avant tout dans l'objectif de pallier le manque de connaissance concernant les **paysages ordinaires des franges urbaines**, et plus particulièrement dans un effort important de formalisation des résultats devant déboucher sur la proposition de **descripteurs et indicateurs** qui permettent de rendre compte de la manière dont ces **paysages et leurs dynamiques** sont qualifiés (Axe i). L'objectif est également d'éclairer les modes possibles de mise en œuvre des politiques de gestion, d'aménagement et de protection des paysages dans ces espaces, et plus généralement des politiques de développement durable, dans le souci de favoriser à travers elles l'implication des populations (Axe iv). La recherche s'appuie sur la confrontation de deux systèmes de qualification des paysages des franges urbaines : celui contenu dans les discours publics

(échelle régionale à infracommunale) et celui des populations résidentes. Enquêtes auprès des acteurs, analyses documentaire et observations directes des paysages et des pratiques paysagères constituent les méthodes mobilisées pour renseigner la manière dont sont qualifiés ces paysages et identifier les éléments et dynamiques qui éveillent une prise de conscience paysagère. La confrontation des points de vue des habitants et des gestionnaires s'appuiera sur une grille d'analyse commune établie à partir de la définition même du paysage proposée par la CEP. Celle-ci a pour but de faciliter la formalisation des résultats sous forme d'indicateurs permettant de révéler ces paysages, à les qualifier et donc à mieux les prendre en compte dans les différentes politiques sectorielles, paysagères ou de développement durable. Elle doit ensuite permettre d'identifier les difficultés/conditions d'implication des populations dans la gouvernance et les projets de développement durable de ces territoires. Comportant des objectifs de généralisation et de reproductibilité des méthodes, le travail s'inscrit dans une démarche comparative qui a guidé le choix des terrains d'étude. Ceux-ci couvrent des situations représentatives de la diversité des territoires des franges périurbaines, selon un gradient d'urbanisation renvoyant à deux types – des territoires déjà fortement urbanisés (quartiers pavillonnaires) et des territoires encore ruraux (bourgs ou villages en lisière de zones urbaines) –, et selon des contextes variés renvoyant aux situations francilienne, provinciale (Narbonne) et outre-mer (Réunion). D'un point de vue organisationnel, le travail sera soumis à des mises en perspective critiques à travers des rencontres avec les acteurs opérationnels locaux d'une part (un atelier local par terrain, transfert de connaissance, évaluation de la reproductibilité des démarches) et des échanges scientifiques avec des experts internationaux dans ce domaine d'autre part (deux séminaires internationaux à 18 puis 30 mois, formalisation des résultats et méthodes, échanges d'expériences).

Le calendrier de travail est organisé en trois temps, une première période consacrée à l'acquisition des données sur les terrains qui débouchera sur une mise en perspective des résultats lors d'un premier séminaire (+ 18 mois), une seconde période durant laquelle les données seront traitées et les résultats soumis au monde opérationnel localement (+ 30 mois), et une troisième période plus courte réservée à la synthèse et à la confrontation des résultats obtenus sur chaque terrain (+ 36 mois).

Equipe

La proposition PFP-RIO fédère une équipe scientifique composée de 15 chercheurs et enseignants chercheurs spécialistes des paysages et/ou disposant d'une large connaissance des territoires des franges périurbaines concernés. L'équipe est constituée de géographes ayant développé des compétences diverses et complémentaires adaptées à l'ambition du projet au sein de leurs organismes de recherche, l'UMR CNRS 7533 LADYSS, le LAREP (Unité propre du Ministère de l'Agriculture), le GECKO EA 375 et l'UMR ESPACE-DEV 228 IRD. La coordination globale du projet est assurée par R. RAYMOND (LADYSS) tandis qu'un coordinateur est établi pour chacun des terrains proposés, E. TEMPLE-BOYER (GECKO) pour la situation francilienne, P. DERIOZ (UMR ESPACE-DEV) pour la situation narbonnaise, et S. BONIN (LAREP) pour la situation outre-mer secondée par un animateur local, G. LAJOIE (UMR ESPACE-DEV) en poste à La Réunion. La proposition s'inscrit par ailleurs dans plusieurs réseaux auxquels participent les membres de l'équipe, en particulier la poursuite de l'encadrement scientifique du volet paysager du SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages) mais le travail s'appuiera également sur l'expérience acquise lors de programmes de recherche achevés (PDD1, DOMINO, TEMOS, APIC-BIO, ...) et de projets soumis ou à venir (projets MUST et SYSTERPA, ANR ERA-NET NETBIOME, ANR REPPAVAL). L'implication de l'équipe dans plusieurs de ces programmes assure en outre des collaborations étroites avec des acteurs locaux opérationnels dans chacun des terrains choisis ainsi que des contacts privilégiés avec des experts internationaux dans l'objectif de mettre en œuvre des séminaires d'échanges d'expériences.

Durée

36 mois

Dynamiques paysagères et perceptions des interfaces arborées : quels enjeux pour la mise en place de la Trame Verte et Bleue ? (INTERFACE)

Axes

La nécessité de préserver l'environnement, le besoin de nature exprimé par les citoyens et les réflexions sur la biodiversité mettent les trames vertes au cœur de la gestion des espaces paysagers. Le choix d'axer notre projet de recherche sur cet élément est donc en adéquation thématique avec les grandes orientations de l'appel à projets PDD 2011, et concerne plus particulièrement les axes (i), (ii) et (iv) du programme.

Coordinateur scientifique

Sylvie GUILLERME, Docteur en géographie - Chargée de recherche (CR1)
CNRS

Laboratoire GEODE (UMR 5602), Université Toulouse Le Mirail,
Maison de la recherche, 5 allée A. Machado, 31058 Toulouse cedex 9
Téléphone : 06 03 94 75 04 Télécopie : 05 61 50 42 75
E-mail : sylvie.guillherme@univ-tlse2.fr

Résumé de la proposition

Ce projet entend, via une réflexion sur diverses **interfaces** liées à l'élément arboré dans les paysages en lien avec la mise en place des trames vertes et bleues (TVB), porter un nouveau regard sur les dynamiques territoriales associées aux politiques de développement durable, en mettant l'accent sur les liens qui unissent ressources, patrimoine et territoires. Le lien entre TVB et paysages est étroit car le paysage est un facteur d'attractivité et d'identification des territoires. L'arbre, champêtre ou forestier, est un marqueur des paysages mais aussi un élément stratégique des corridors écologiques. L'**arbre hors forêt (AHF)** occupe donc une place primordiale dans le cadre de la mise en place des TVB, qui entendent rendre des services éco-systémiques et se veulent au cœur d'un cercle vertueux qui vise à diminuer les risques et les **vulnérabilités** de toute nature. Les liens qui unissent la composante arborée et les systèmes agricoles sont même affichés comme une priorité de recherche (Le Roux et al, 2008). Dans la multiplicité des collectivités territoriales et territoires de projet concernés par la mise en place de la TVB, ce projet s'attachera au rôle que l'AHF en particulier peut jouer en tant qu'élément structurant du paysage, et comment cet élément d'interface peut apparaître comme un révélateur de multiples **enjeux territoriaux** liés à la **biodiversité**, mais aussi comme un facteur potentiel **d'acceptabilité sociale** de la TVB.

Objectifs :

Bien qu'elle relève de multiples fonctions, la principale finalité affichée de la TVB est écologique. Pourtant sa mise en place, par les choix qui seront faits, est un instrument d'aménagement du territoire. Les structures paysagères (et non écologiques) peuvent-elles être utilisées pour mettre en œuvre une trame à finalité écologique (et non paysagère) ? Comment l'argument écologique peut-il être approprié par certains acteurs, et permettre de repenser l'aménagement du territoire ? L'intérêt du projet consiste notamment, en abordant la question de la TVB par le prisme de l'arbre hors forêt comme élément d'interfaces multiples, à mettre en évidence le jeu des acteurs et la diversité des perceptions et des discours. A travers l'exemple de l'AHF, il s'agit d'analyser comment les acteurs locaux s'approprient les directives liées à la TVB en matière de biodiversité et paysage, ou tentent de les instrumentaliser au nom de l'aménagement du territoire ou du développement durable. Dans le cadre de ce projet scientifique, nous rechercherons à enrichir la réflexion collective sur la place des interfaces, marges et limites, dans les dynamiques d'organisation des territoires et ainsi contribuer à appréhender la mise en place de la Trame Verte et Bleue par une approche intégrant non seulement la biodiversité mais aussi la perception des différents acteurs du territoire impliqués dans cette démarche (acteurs ayant des visions parfois opposées, notamment entre les agriculteurs qui sont producteurs de biens alimentaires mais aussi de paysages, et les utilisateurs de ces paysages).

Ce projet de recherche-développement entend favoriser les pratiques et savoir-faire locaux pour une gestion durable des paysages et de la biodiversité en relation avec l’AHF, en s’attachant à :

- identifier et caractériser les interfaces entre producteurs de paysage et biodiversité et usagers du paysage et de la biodiversité les plus pertinentes à remplir l’objectif de lier développement économique et gestion de la biodiversité, dans des situations contrastées (articulation rural/urbain, agricole/forestier)
- analyser quels sont les processus, règles, et pratiques les plus efficaces au sein de ces interfaces
- analyser les capacités de ces dispositifs à lutter pour la préservation de la biodiversité
- proposer un accompagnement aux acteurs locaux pour la mise en place de la TVB en vue de son **acceptabilité sociale**
- analyser les relations qui se forment entre les producteurs et les utilisateurs de biodiversité et de paysage, entre le discours et les pratiques, entre les institutions et les communautés locales, entre la théorie et la pratique qui organisent et répartissent les principes, normes, règles en les générant et en les réinterprétant.

Hypothèses formulées :

Quatre hypothèses sont à la base de notre travail :

1. La connaissance spatiale actuelle de la biodiversité, et en particulier de la couche arborée, ne favorise pas la mise en place de la TVB et la concertation territoriale. Etablir une cartographie plus précise de la trame verte et bleue serait un outil essentiel pour accroître les cohérences des futures politiques agro-environnementales et diminuer la vulnérabilité des paysages ;
2. Les perceptions et représentations de la biodiversité, et des arbres hors forêt en particulier, opposent les producteurs de paysage aux « utilisateurs » de biodiversité et paysage et constituent une menace pour une gestion future harmonieuse de la TVB ;
3. La trame verte ne fonctionnera que si, dans le schéma contractuel, les agriculteurs sont mis à contribution, si cette trame contribue à assurer la pérennité économique de leur exploitation, et si elle est utilisée pour faire cesser la perte d'espace agricole face à l'urbanisation ;
4. L’arbre hors forêt, à l’interface agriculture/foresterie, rural/urbain, biodiversité ordinaire/remarquable est un élément de dialogue et de réflexion favorable à la mise en place de la TVB.

Méthodes :

Le projet s’articulera autour de 7 tâches, incluant :

- une tâche T0 de coordination et suivi ;
- une tâche T1 de réflexion théorique et méthodologique pour permettre de réaliser une typologie des interfaces qui fasse sens du point de vue des continuités/discontinuités. C’est aussi une réflexion sur « ce qui relie » et « ce qui sépare » ;
- une tâche T2 sur le cadre réglementaire, juridique et le contexte des politiques publiques en lien avec la TVB, afin d’analyser la façon dont les instruments de gestion et/ou de protection de la biodiversité sont mis en place, quelles sont les différentes stratégies territoriales en lien avec la TVB ;
- une tâche T3 de cartographie dynamique des interfaces arborées, afin de réaliser une cartographie à très haute résolution de l’AHF utilisable pour la TVB, et faire le bilan des représentations spatiales utilisées actuellement par les acteurs ;
- une tâche T4 d’analyse des perceptions de l’AHF comme élément paysager et de biodiversité, afin de mettre en évidence le jeu d’acteurs et les conflits potentiels ou avérés, ainsi que la diversité des perceptions des acteurs locaux sur les services éco-systémiques liés aux AHF et la vulnérabilité paysagère ;
- une tâche T5 de transfert et d’accompagnement pour les acteurs de terrain. Cette tâche, transversale, sera alimentée par les autres tâches et le travail de terrain, et a pour objectif de favoriser les échanges avec les acteurs sur le terrain et leur proposer des outils d’aide à la décision ;
- une tâche T6 de synthèse et valorisation des résultats et connaissances acquises au cours du projet.

Terrains concernés :

Les terrains d’étude retenus, au nombre de trois, se localisent le long d’un transect Nord-Est – Sud-Ouest, depuis l’agglomération toulousaine jusqu’au massif pyrénéen, offrant différents types d’interface. Il s’agit de territoires dynamiques, où les enjeux en termes d’aménagement, de paysage et d’environnement s’avèrent particulièrement importants : aire urbaine toulousaine, Parc Naturel Régional de l’Ariège récemment créé, Parc National des Pyrénées dont la nouvelle charte est en cours d’élaboration.

Résultats attendus :

- revisiter le concept d'interface au prisme de l'arbre hors forêt, dans une perspective de développement durable, pour aborder les interfaces nature/culture, rural/urbain, forêt/agriculture, biodiversité remarquable/ordinaire, paysage vécu/perçu.
- appréhender les interfaces d'un point de vue temporel permettra de cerner différemment les évolutions des territoires et de leurs paysages.
- développer une analyse « interfaces multi-niveaux » encore peu développée. L'entrée proposée par le projet (biodiversité, paysage et développement durable, en lien avec la mise en œuvre de la TVB) est innovante.
- développer une collaboration entre chercheurs, institutionnels et acteurs de terrain favorisant la production et l'intégration des connaissances scientifiques dans la conduite des politiques régionales d'aménagement durable des territoires.
- offrir un prolongement des actions et orientations engagées pour l'intégration de la TVB dans les politiques d'aménagement du territoire.
- réaliser une cartographie à haute résolution de la « couche arbre », qui pourrait être une clé importante pour accroître les cohérences des futures politiques agro-environnementales et diminuer la vulnérabilité des paysages.

Le projet présente :

- un aspect comparatif à portée nationale par sa possibilité de reproductibilité à d'autres territoires
- un aspect normatif, par sa volonté de revisiter les concepts liés aux interfaces (réseaux, corridors, continuités/discontinuités...)
- un aspect interdisciplinaire, grâce aux échanges qui seront engagés par des séminaires spécifiques et les liens avec d'autres projets, ainsi que grâce à la diversité du comité scientifique qui sera constitué
- un aspect international grâce aux travaux entrepris par l'équipe dans d'autres pays et les contacts développés à l'international
- enfin un lien étroit avec les politiques publiques, par le choix de s'investir sur la TVB, porteuse de nombreux enjeux à l'heure actuelle.

Equipe

L'équipe est composée de 10 chercheurs (CNRS et UTM) appartenant au laboratoire GEODE et ayant des spécialités complémentaires.

Articulation avec des programmes régionaux, nationaux et européens

Ce projet tirera profit des apports de divers projets qui ont des thématiques voisines : en particulier les projets achevés PAHF (MEDDTL) et POPULAR (ANR ADD) ; et les projets en cours BILISSE (BGF 2010), LU-FRB, Projet européen FP7 POINT, et l'Observatoire Régional des Paysages (DREAL).

Partenaires

La coordination du projet s'appuiera sur un comité scientifique qui inclura des scientifiques de différentes disciplines. Ce projet se veut conduit aussi en lien étroit avec les acteurs locaux, associatifs et les collectivités, et notamment la DREAL, les associations nationales AFAF et AFAHC, le Parc National des Pyrénées, Parc Naturel Régional de la Haute Ariège, la Région Midi-Pyrénées, l'ONF, la DDT Haute Garonne, l'AUAT, etc. qui ont déjà manifesté leur intérêt pour le projet.

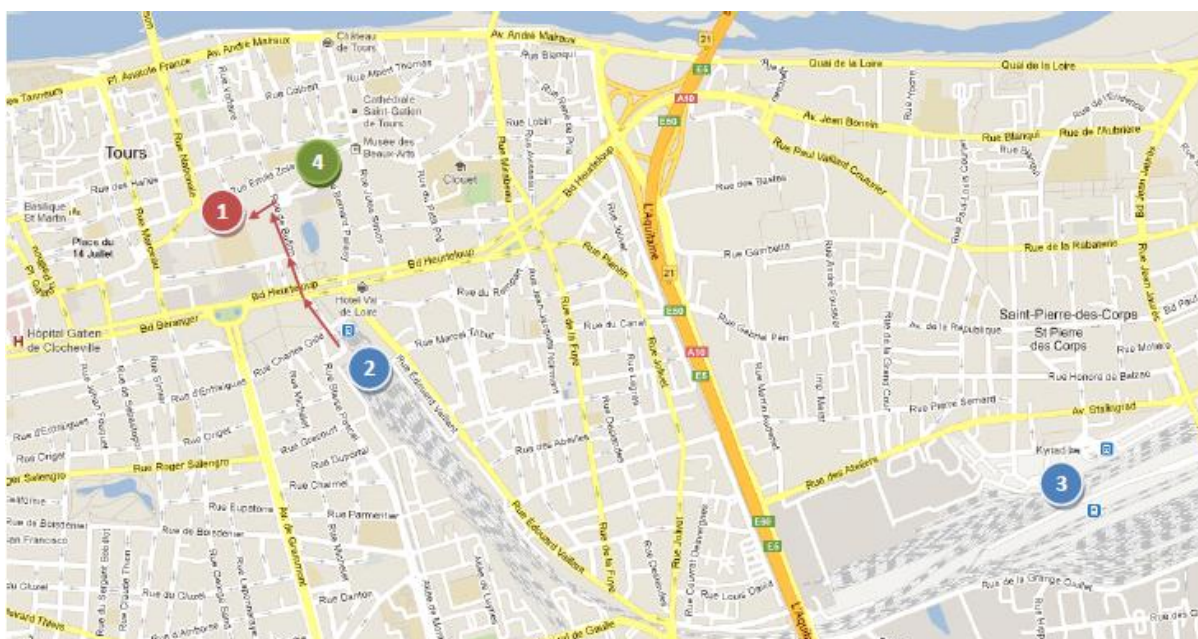
Durée

36 mois

PDD2

Informations pratiques

Situation générale



- 1 Lycée Descartes – 1 bis rue de la Préfecture
- 2 Gare SNCF de Tours (400m du lycée Descartes)
- 3 Gare SNCF de Saint-Pierre-des-Corps (3km du Lycée Descartes)
- 4 Départ/arrivée du car pour la visite de terrain

Accès au Lycée Descartes :

Depuis la gare de Tours, traverser la place du Maréchal Leclerc direction « Cœur de ville » (gare routière sur la gauche), traverser le boulevard Heurteloup et suivre la rue de Buffon direction « Cœur de ville » (parc sur la gauche). Tourner à la deuxième à gauche dans la rue de la Préfecture.

Des gares de Saint-Pierre-des-Corps à Tours :

Des TER ou des navettes spécifiques relient les 2 gares tous les ¼ d'heure.

En voiture :

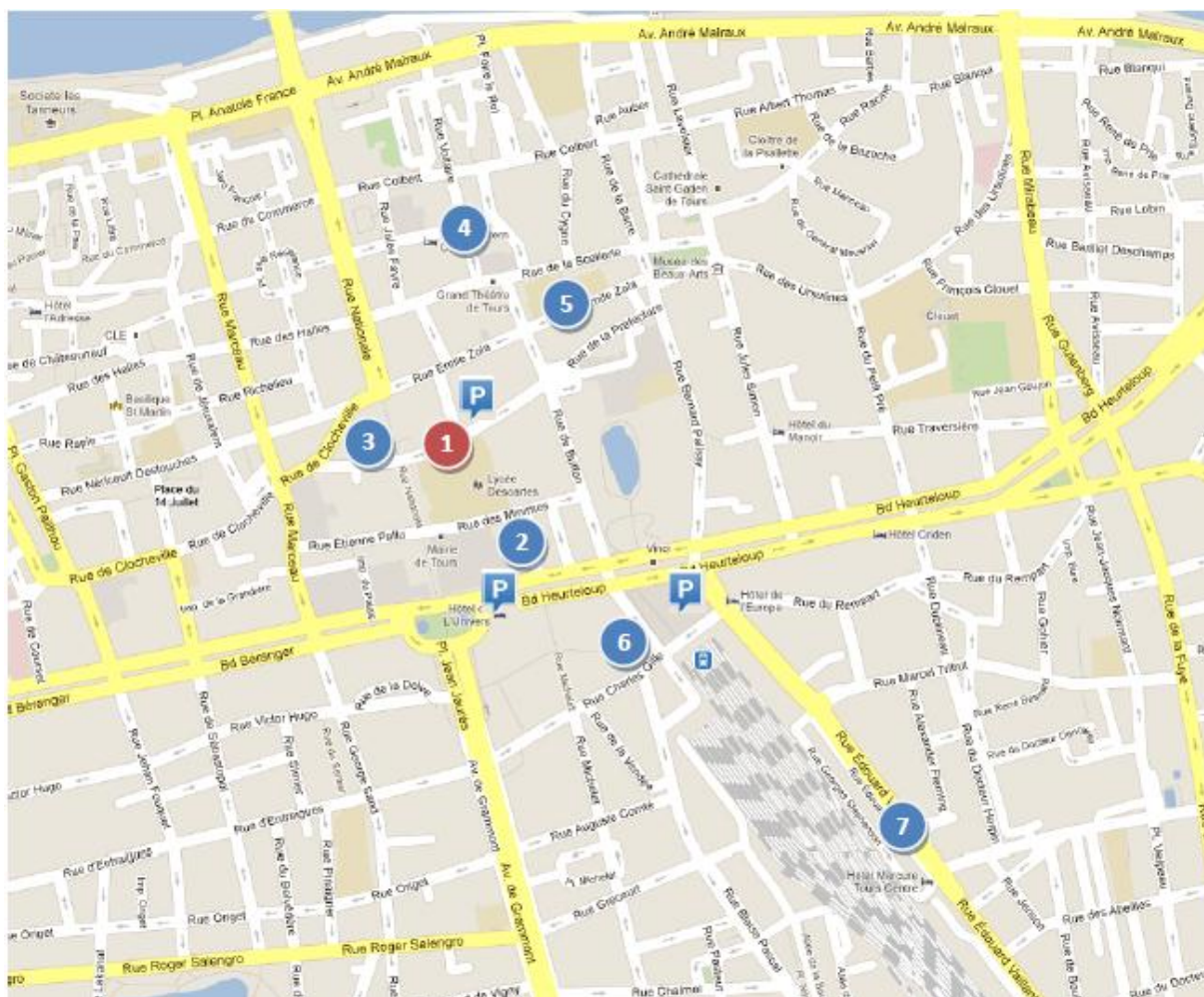
De Paris, prendre l'A10 en direction d'Orléans puis de Tours. Prendre la sortie 21 vers Tours-Centre. Rejoindre le boulevard Heurteloup et le suivre jusqu'à la gare.

Parkings :

- Parking Tours Nationale - 6 bis rue de la préfecture
- Vinci Park Gare - Place du général Leclerc
- Parking de l'Hôtel de Ville - 6 boulevard Heurteloup



Situation des hôtels



- 1 Lycée Descartes – 1 bis rue de la Préfecture
- 2 Hôtel Moderne ** - 3 rue Victor Laloux - www.hotelmoderne37.com - 02 47 05 32 81
- 3 Hôtel des Châteaux de la Loire ** - 12 rue Gambetta - www.hoteldeschateaux.fr - 02 47 05 10 05
- 4 Hôtel Best Western *** - 21 rue Berthelot - www.bestwestern.fr - 02 47 05 46 44
- 5 Hôtel des Arts ** - 40 rue de la Préfecture - www.hoteldesartstours.com - 02 47 05 05 00
- 6 Le Grand Hôtel de Tours *** - 9 place du Général Leclerc - www.legrandhoteltours.com - 02 47 05 35 31
- 7 Hôtel Etap Hôtel ** - 27 rue Edouard Vaillant - 08 92 68 09 22
Hôtel Mercure *** - 29 rue Edouard Vaillant - 02 47 60 40 60
Hôtel Ibis ** - 1 rue Maurice Genest - 02 47 70 35 35